



AIRE DE COLLECTE ET D'ENTREPOSAGE

Du Creux de la Reine.

Cette Aire de Collecte et d'Entreposage est réservée **exclusivement** aux habitants de LUGNY et aux artisans de LUGNY qui traitent des déchets verts.

**L'aire de collecte est ouverte, sous le contrôle d'un agent communal,
les VENDREDIS IMPAIRS, de 8h00 à 11h00.**

Sont autorisés les dépôts :

- De branches issues d'élagages, pour être coupées en bois de chauffage.
- De restes de tailles de haies pour être broyés.
- De déchets de jardins floraux ou de potagers pour être compostés.
- De tuiles ou pierres issues de démolition, après accord du Maire.

**TOUS LES AUTRES DÉCHETS QUE CEUX CITÉS CI-DESSUS
SONT STRICTEMENT INTERDITS ET DOIVENT ETRE
EMMENÉS EN DÉCHETERIE.**

Les habitants et artisans de LUGNY peuvent emporter chez eux du bois de chauffage
du broyat ou du compost.

&

Tout déposant devra inscrire sur un registre ses nom et prénom, son adresse, son
numéro de téléphone, la date et la nature du dépôt.

&

En cas de non-respect de ces consignes, cette aire de collecte sera définitivement
fermée par arrêté du Maire.

HORAIRES

- SAMEDI 10 OCTOBRE 2026
 - VENDREDI 16 OCTOBRE 2026
- SAMEDI 24 OCTOBRE 2026
 - VENDREDI 30 OCTOBRE 2026
- SAMEDI 07 NOVEMBRE 2026
 - VENDREDI 13 NOVEMBRE 2026

HORAIRES D'HIVER

- VENDREDI 18 DECEMBRE 2026
 - VENDREDI 08 JANVIER 2027
- SAMEDI 16 JANVIER 2027
 - VENDREDI 12 FEVRIER 2027
- SAMEDI 20 FEVRIER 2027

L'aire de collecte reprendra ses horaires d'été à compter du
VENDREDI 05 MARS 2027